

traversant le fleuve St. Laurent ou autres rivières, lesquels Chemins seront balisés, faits et entretenus suivant l'ancien usage. Tous Chemins sur la glace, sur la devanture des terres, seront balisés faits et entretenus par ceux qui sont obligés de faire les Chemins de terre ; mais les habitants d'une paroisse qui se trouveront lésés par le travail, réquis d'être fait comme susdit, pourront requérir le Grand Voyer d'en faire une répartition, soit par Paroisse ou District, dont il dressera un procès verbal.—*Sec. 24.*

seront faits et balisés.

Les passages des rivières guéables, qui se rencontrent sur les Chemins Royaux ou sur les Chemins de grève, seront, par ceux tenus de baliser tels passages en hiver, nettoyés le printemps, aussitôt que les eaux le permettront, et balisés pour marquer les dits passages d'une manière certaine ; et les balises seront prises solidement dans des traverses de bois qui seront chargées de pierres.—*Sec. 18.*

Les passages des Rivières guéables seront nettoyés, et balisés.

Il ne sera fait ou laissé, par qui que ce soit, aucune empiétement ou embarras dans les Grand Chemins ou Chemins de moulin banal, sous la pénalité de cinq chellins contre chaque contrevenant, qui sera obligé d'ôter, à ses frais, immédiatement, telle anticipation, embarras ou incommodité.—*Sec. 21.*

Pénalités sur ceux qui feront des empiétements ou laisseront des embarras dans les Grand Chemins ou dans les Chemins conduisant aux moulins banaux

Les Juges à Paix dans leurs Sessions générales de Quartier de la Paix, ont pouvoir d'entendre et déterminer toutes matières relatives aux Procès verbaux, dans leurs Districts respectifs, et le Grand Voyer ou son Député déposera chez l'Inspecteur de la Paroisse, Seigneurie ou Township, tous les Procès verbaux, dressés pour toute requisition, faite en vertu de l'Acte ; pour être lus et publiés un Dimanche ou jour de fête, à la porte de l'Eglise paroissiale à l'issue de l'Office divin du matin, et à défaut d'office divin, au lieu le plus public et fréquenté de la Paroisse, Seigneurie ou Township ; de laquelle publication il dressera un certificat au bas du pro-

Les Juges à Paix dans leurs Sessions générales de Quartier de la Paix entendront et détermineront toutes matières relatives aux procès verbaux Le Grand Voyer déposera les procès verbaux chez les Inspecteurs des Paroisses, &c.